



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

collectivité départementale : Mayotte

Question écrite n° 17285

Texte de la question

M. Francis Falala souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées à propos de la politique de santé des jeunes Mahorais arrivés en métropole pour faire leurs études. Peu ou pas avertis des différences de modes de vie entre leur monde et celui métropolitain, ces jeunes souffrent d'une absence de suivi spécifique, du fait de leur méconnaissance de notre système de santé. En effet, leur mode de vie ne les habitue pas à fréquenter régulièrement les hôpitaux - pour eux, les « dispensaires ». A ce titre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il existe ou s'il compte créer des mesures tendant à améliorer les politiques de santé préventives en direction des Mahorais sur leur île.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17285

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 avril 2003, page 3294